



Le Kremlin
Bicêtre

LES MODES

D'ACCUEIL

DES TOUT-PETITS

0 À 3 ANS

@villekb



kremlinbicetre.fr

**GUIDE DES MODES D'ACCUEIL
DES TOUT-PETITS (0 À 3 ANS)
AU KREMLIN-BIGÈTRE**

SOMMAIRE

- 4** MODALITES D'INSCRIPTION
- 5** PLAN DES STRUCTURES SUR LA VILLE
- 6** LES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT
- 10** RECHERCHER ET EMPLOYER UN OU UNE ASSISTANTE MATERNELLE
- 11** LES AUTRES LIEUX POUR LES FAMILLES

Faire ses premiers pas au Kremlin-Bicêtre est une chance!

Depuis 2020, l'équipe municipale attache une importance primordiale à l'accueil des jeunes enfants et au soutien à la parentalité. Ces axes sont au cœur de nos priorités et de nos engagements.

Nous soutenons résolument les professionnels de la petite enfance dans leur mission d'amélioration constante de l'accueil des tout-petits. De même, nous nous sommes engagés à accompagner les parents dans le choix du mode de garde le plus adapté à leurs contraintes professionnelles et à les soutenir dans leur rôle de parents.

Nous sommes pleinement conscients que les premières années de vie sont cruciales dans le développement de chaque être humain. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour offrir un environnement et un équipement propices à l'éveil et à la socialisation des jeunes enfants, quel que soit le mode de garde choisi. La municipalité s'engage à garantir la qualité de l'accueil des tout-petits grâce aux projets pédagogiques dans ses structures d'accueil. Nous renforçons toute l'année notre soutien aux assistantes maternelles de la Ville pour assurer un accompagnement de qualité de vos enfants.

Pour faciliter l'accès aux différents modes de garde disponibles au Kremlin-Bicêtre, nous avons élaboré un guide exhaustif fournissant toutes les informations nécessaires aux jeunes parents.

Soyez assurés que la qualité et la sécurité de l'accueil de vos enfants sont nos priorités absolues et que nous travaillons quotidiennement pour accompagner les familles Kremlinoises dans leur parcours parental.

Avec vous,



Jean-François DELAGE
Maire du Kremlin-Bicêtre



Catherine FOURCADE
Maire-adjointe chargée de
la petite enfance et de la
parentalité

I. DEMANDE D'INSCRIPTION EN STRUCTURES COLLECTIVES MUNICIPALES

1) UN GUICHET UNIQUE À VOTRE DISPOSITION

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la ville du Kremlin-Bicêtre vous accueille afin de vous fournir toutes les informations sur les différents modes de gardes existants sur la Ville.

Les inscriptions s'effectuent uniquement pour les Kremlinois **à partir du 7^e mois de grossesse.**

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous pour l'ensemble des structures municipales au Relais Petite Enfance.

CONTACT

RELAIS PETITE ENFANCE

35, rue Séverine
94270 Le Kremlin-Bicêtre

☎ 01 53 14 64 37

✉ rpekb@ville-kremlin-bicetre.fr

🕒 9h-12h30 / 14h-18h

2) LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À PRÉSENTER LORS DU RENDEZ-VOUS

- Justificatif de domicile (original type facture EDF, quittance de loyer, etc.).
- Dernier avis d'imposition (original).
- Attestation avec numéro d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales. Pour les personnes non affiliées, dernier avis d'imposition (original).
- Photocopie du livret de famille complet ou photocopie de l'acte de naissance de l'enfant qui sera conservé pour la constitution du dossier.

Pour les demandes de pré-inscriptions, la photocopie de l'acte de naissance ou du livret de famille complet sera à transmettre au Relais dès la naissance de l'enfant.

3) LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DE PLACES EN CRÈCHE MUNICIPALE

La commission est composée de différents professionnels de la Petite Enfance.

Tous les dossiers sont lus et étudiés durant la commission. L'objectif est de répondre à un maximum de besoins des familles tout en respectant le principe de mixité sociale afin d'être le reflet de la population kremlinoise.

II. LES STRUCTURES AU KREMLIN-BICÊTRE



1. Crèche collective départementale Lacroix
25, avenue du Docteur Lacroix

2. Crèche collective municipale
Françoise-Dolto 30, rue Pasteur

3. Centre de Protection Maternelle Infantile
24, rue du 14 Juillet

4. Halte-garderie
Marie-Claude Vaillant-Couturier
13, rue de la Convention

5. Crèche familiale Antoine-de-Saint-Exupéry
18/20, avenue Eugène Thomas

6. Relais Petite Enfance (RPE)
35, rue Séverine

7. Crèche parentale « Les Petits Cailloux »
40, avenue Charles Gide

8. Halte-garderie municipale Madeleine-Brès
29, avenue Charles Gide

9. Crèche collective départementale
Charles-Gide
112, avenue Charles Gide

1) LES ÉTABLISSEMENTS MUNICIPAUX D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les structures municipales fonctionnent sur un principe de multi accueils. Les enfants sont encadrés par des professionnelles de la petite enfance : éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, etc.

LA GRÈCHE COLLECTIVE MUNICIPALE FRANÇOISE-DOLTO

▲ 30, rue Pasteur
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Capacité d'accueil : 60 places
Accueil des enfants : de 2 mois ½ à 4 ans

- ① **Du lundi au vendredi**
Horaires d'ouverture :
de 7 h 30 à 19 h

La structure accueille à temps complet ou à temps partiel (4 à 5 jours). Les enfants sont accueillis par sections.



HALTE-GARDERIE MUNICIPALE MARIE-CLAUDE VAILLANT-COUTURIER

▲ 13, rue de la Convention
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Capacité d'accueil : 17 places
- 9 en journée
- 8 en demi-journée

Accueil des enfants : de 1 an à 4 ans

- ① **Du lundi au vendredi**
Horaires d'ouverture :
de 8 h 30 à 18 h 30
En demi-journée :
de 8 h 30 à 12 h ou 13 h 30 à 18 h 30

La structure accueille uniquement à temps partiel (3 demi-journées à 5 demi-journées, 3 à 4 jours) les enfants en groupe d'âges mélangés.

Elle est fermée pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis pendant les vacances selon des critères définis sur la halte-garderie municipale Madeleine Brès.



HALTE-GARDERIE MUNICIPALE MADELEINE BRÈS

📍 29, Avenue Charles-Gide
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Capacité d'accueil : 15 places
- 10 en journée
- 5 en demi-journée

Accueil des enfants : de 1 an à 4 ans

- 🕒 **Du lundi au vendredi**
(fermeture durant les vacances scolaires)
Horaires d'ouverture : de 8 h 30 à 18 h 30
En demi-journée :
8 h 30 à 12 h ou 13 h 30 à 18 h 30

La structure accueille à temps complet ou à temps partiel (de 4 demi-journées à 5 demi-journées, 4 à 5 jours) les enfants évoluent en groupe d'âges mélangés.

Elle accueille également les enfants dont les parents participent à une activité organisée par le Centre social.



LA CRÈCHE FAMILIALE ANTOINE-DE-SAINT-EXUPÉRY

📍 18/20, avenue Eugène Thomas
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Capacité d'accueil : 38 places
Accueil des enfants : de 2 mois ½ à 4 ans

- 🕒 **Du lundi au vendredi**
Horaires d'ouverture :
de 7 h à 19 h

Cette crèche propose un accueil familial chez une assistante maternelle agréée salariée de la mairie, avec un accueil en jardins d'éveil dans les locaux de la crèche familiale plusieurs matinées par semaine. Le suivi des enfants et l'encadrement des assistantes maternelles sont assurés par une équipe pluridisciplinaire. La structure accueille à temps complet ou à temps partiel (3 à 5 jours).



2) LES AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE AU KREMLIN-BICÊTRE

LA CRÈCHE COLLECTIVE DÉPARTEMENTALE CHARLES-GIDE

📍 112, avenue Charles Gide
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Capacité d'accueil : 55 places

- 🕒 Du lundi au vendredi
Horaires d'ouverture :
de 7 h 30 à 18 h 30



LA CRÈCHE COLLECTIVE DÉPARTEMENTALE LACROIX

📍 25, avenue du Docteur Lacroix
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Capacité d'accueil : 40 enfants

- 🕒 Du lundi au vendredi
Horaires d'ouverture :
de 8 h à 18 h 30



Pré-inscription et inscription uniquement en ligne :
www.valdemarne.fr/creche



POUR TOUT RENSEIGNEMENT appelez le 3994

LA CRÈCHE PARENTALE « LES PETITS CAILLOUX »

📍 40, Avenue Charles Gide
94270 Le Kremlin-Bicêtre
✉ <https://petitscailloux.org>
📧 nouvellesfamilles@petitscailloux.org

Capacité d'accueil : 16 places

🕒 **Du lundi au vendredi**
Horaires d'ouverture :
de 8 h à 19 h

La crèche parentale est gérée par une association de parents qui participent eux-mêmes à l'accueil des enfants avec le soutien de cinq professionnels. Ce mode d'accueil favorise la relation entre les professionnels et les parents.



Les familles qui rejoignent cette association doivent assurer :

- ▶ Le développement des associations kremlinoises et encourager l'engagement bénévole.
- ▶ 4 demi-journées de présence par an à la crèche, et quelques autres présences pour des animations, sorties ou renfort (le cas échéant).
- ▶ La participation à un groupe de travail thématique pour assurer la gestion de la crèche (fonctionnement, finances, ressources humaines, vie associative).

3) SIMULATION FINANCIÈRE POUR UN ACCUEIL EN CRÈCHE

La participation familiale est calculée en fonction des revenus du foyer, selon le taux d'effort.

Simulation possible sur le site : monenfant.fr



Ce simulateur permet d'estimer ce qu'il restera à votre charge chaque mois pour l'accueil de votre enfant dans une crèche bénéficiant d'une subvention de la Caf (Prestation de service unique).



III. RECHERCHER ET EMPLOYER

1) DIFFÉRENTES ÉTAPES À SUIVRE POUR EMPLOYER UN OU UNE ASSISTANTE MATERNELLE

► **Se connecter** sur les sites suivants :

assistants-maternels.valdemarne.fr



monenfant.fr



► **Contacter** plusieurs assistant(e)s maternel(le)s et réfléchir aux besoins et conditions d'accueil de votre enfant.

► **Définir les modalités du contrat de travail** avec le ou l'assistante maternelle



2) ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS L'EMPLOI D'UN OU UNE ASSISTANTE MATERNELLE OU GARDE À DOMICILE

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

est à votre disposition pour vous informer et vous orienter dans vos démarches.

▲ 35 rue Séverine

94270 Le Kremlin-Bicêtre

☎ 01 53 14 64 37

✉ rpekb@ville-kremlin-bicetre.fr

🕒 9h-12h30 / 14h-18h

3) LES AIDES POUR L'EMPLOI D'UN OU UNE ASSISTANTE MATERNELLE

1 - La CAF verse le Complément Libre Choix du Mode de Garde (CMG) en fonction des revenus annuels de la famille.

2 - Les cotisations salariales sont prises en charges par la CAF et payées directement à l'URSAAF (PAJEMPLOI).

3 - Une partie du salaire de l'assistant(e) maternel(le) peut être payée (en CESU chèques emploi service proposé par l'employeur).

4 - Un crédit d'impôt pour frais de garde égal à 50 % des montants supportés dans la limite d'un plafond fixé par les services fiscaux.

5 - La Ville du Kremlin-Bicêtre verse une aide (ACAM) sous conditions de ressources aux parents kremlinois qui emploient un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) de la Ville.



IV. LES AUTRES LIEUX POUR LES FAMILLES

1) LE CENTRE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI) ET LE CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

La PMI offre un suivi médical de prévention pour les enfants de 0 à 6 ans. Le Centre de Santé Sexuelle est destiné aux adolescents, aux couples et au suivi médical des femmes.

24, rue du 14 Juillet – Tél 01 49 58 43 15
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

- ▶ Consultation de pédiatrie sur rendez-vous
- ▶ Pesées/conseils de puériculture du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
- ▶ Permanence infirmière, sans rendez-vous lundi, mardi jeudi et vendredi
- ▶ Suivi gynécologique avec une sage-femme le vendredi à partir de 9 h
 - ▶ Suivi prénatal avec une sage-femme le mardi matin
 - ▶ Entretien avec une conseillère conjugale et familiale le vendredi après-midi

2) LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (L.A.E.P.)

C'est un espace convivial de jeu, de rencontre, d'écoute, d'échanges, et de soutien à la fonction parentale. Le LAEP est un espace gratuit et anonyme, ouvert aux enfants jusqu'à leurs 3 ans révolus accompagnés de leur père, mère ou famille proche.

AU RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

▲ 35 rue Séverine
94270 Le Kremlin-Bicêtre
☎ 01 53 14 64 37

Le lundi de 9 h 30 à 12 h
et le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30



GUIDE

LES MODES D'ACCUEIL
DES TOUT-PETITS (0 À 3 ANS)
AU KREMLIN-BICÊTRE

RELAIS PETITE ENFANCE

35, rue Séverine

94270 Le Kremlin-Bicêtre

☎ 01 53 14 64 37

✉ rpekb@ville-kremlin-bicetre.fr

🕒 9h-12h30 / 14h-18h



kremlinbicetre.fr



@villekb